

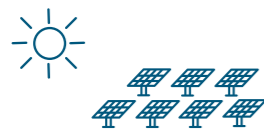


CNR, EXPERT INNOVANT ET ENGAGÉ POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Rassemblant l'ensemble des compétences, de la conception des parcs jusqu'à la valorisation des énergies renouvelables, CNR avance et innove chaque jour pour la transition énergétique.

Pour CNR, produire de l'énergie photovoltaïque, c'est développer un mix énergétique complémentaire et diversifié (eau, soleil, vent) qui contribue à la mutation écologique et économique de la France.

Experte dans les énergies vertes et partenaire historique des collectivités, CNR place la valorisation des territoires au cœur de sa stratégie par, notamment, la redistribution en local d'une partie des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles.



QUI EST CNR ?

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil), et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Acteur intégré à la pointe des métiers de l'énergie, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes ainsi que son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage de la valeur créée localement avec ses parties prenantes.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

2 rue André Bonin
69316 LYON CEDEX 04 - FRANCE
Tél. : +33 (0) 472 00 69 69

cnr.tm.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

L'énergie au cœur des territoires



LE SOLAIRE

AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Graphistar 11/2017 - Crédit photos : Camille Moirenc, photothèque CNR, imprimé sur papier recyclé.





ASSOCIER LES TERRITOIRES À LA RÉUSSITE DES PROJETS

Nos forces

- Société anonyme d'intérêt général
- Capital majoritairement public
- 150 collectivités actionnaires
- Forte culture de la concertation et des partenariats locaux
- Intégration de nos parcs photovoltaïques dans leur environnement naturel et sociétal
- Recours à des entreprises locales

BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

CNR met en œuvre des actions pour améliorer et accroître le potentiel écologique des parcs. Elles peuvent se traduire par un ensemencement de plantes mellifères, un entretien par gestion pastorale, la création d'habitats favorables à la biodiversité, ou des suivis environnementaux qui contribuent aussi à améliorer les connaissances scientifiques de certaines espèces.

Contact:
solaire@cnr.tm.fr

LE PHOTOVOLTAÏQUE, UNE ÉNERGIE MAJEURE

Pourquoi?

Énergie propre, renouvelable et abondante, le solaire photovoltaïque offre de bonnes performances et permet une production prévisible et locale. C'est une énergie de moins en moins coûteuse.

Comment?

Des équipes performantes et dynamiques sont à vos côtés sur toute la durée de vie du parc :

- Etudes et concertation
- Conception et construction
- Exploitation et gestion de l'énergie (agrégation) : prévisions météorologiques et de production, commercialisation, pilotage en temps réel.

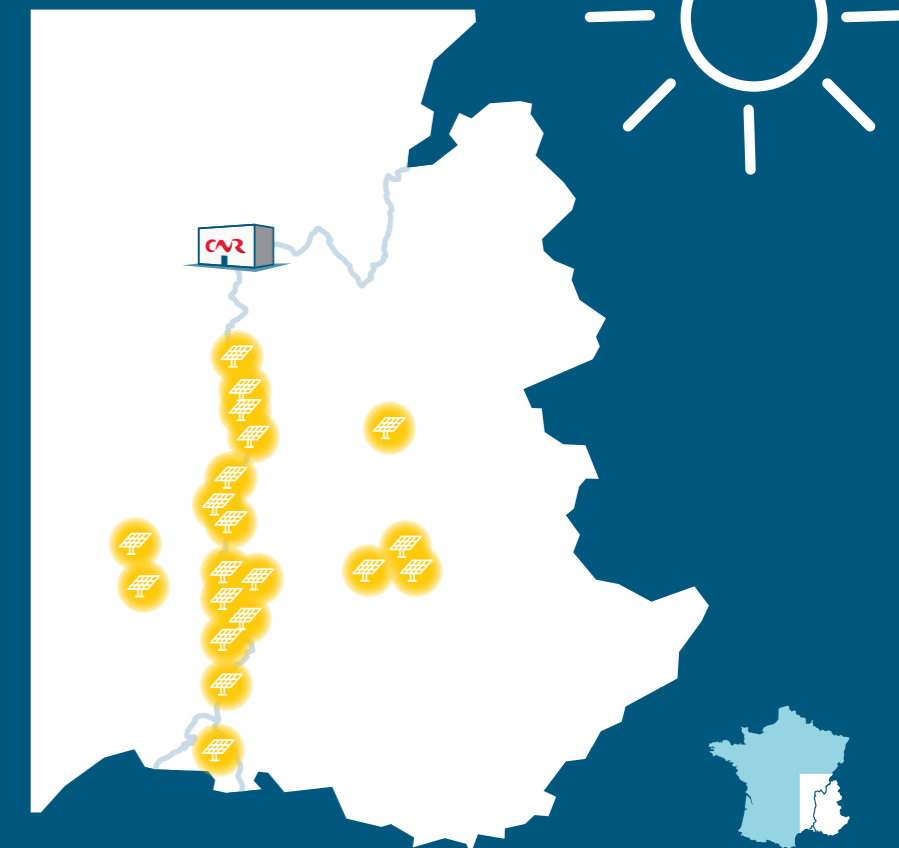
Où?

Sols	4 ha*
Grandes toitures Ombrières de parking	0,5 ha*
Serres horticoles	2 ha*
Plans d'eau	4 ha*

* Surfaces minimum
1 ha = 10 000 m²



RÉPARTITION DE NOS PARCS PHOTOVOLTAÏQUES



NOTRE MIX ÉNERGÉTIQUE CERTIFIÉ 100 % RENOUVELABLE

